

PRESENTATION

PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE LOUIS-LUMIERE

Contexte

L'École nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité mettent en place un programme d'égalité des chances pour favoriser l'accès des jeunes boursiers de l'enseignement supérieur à des études d'excellence dans le domaine du cinéma, de la photographie et du son.

Le programme Égalité des Chances à l'ENS Louis-Lumière se décline en 4 étapes : en amont, des séances d'information et de sensibilisation des lycéens de l'éducation prioritaire sur les métiers et les formations de l'ENS Louis-Lumière. Ensuite, une Classe Egalité des Chances s'adressant aux jeunes étudiants boursiers de l'enseignement supérieur en Île-de-France afin de favoriser leur réussite au concours de l'ENS Louis-Lumière. Les étudiants admis à l'École bénéficient pendant leurs études d'un accompagnement financier, culturel et logistique. Ils sont ensuite accompagnés dans leur insertion professionnelle par la Fondation Culture & Diversité.

Etape 1 : information et sensibilisation des lycéens et présentation des formations de l'ENS Louis-Lumière et des métiers liés

Cette étape, à destination d'établissements relevant de l'éducation prioritaire ou de BTS audiovisuels, a pour objectif d'expliquer ce que sont les métiers du cinéma, de la photographie et du son et de faire découvrir l'ENS Louis-Lumière et ses formations. Ces lycéens assistent à une présentation de deux heures réalisée par des intervenants et des étudiants de l'École lors de laquelle ils débattent, sur la base de projections de films, d'échanges et de rencontres.

Etape 2 : la Classe Egalité des Chances

La Classe Egalité des Chances est un accompagnement à la préparation du concours d'entrée de l'ENS Louis-Lumière. Elle s'adresse à une quinzaine d'étudiants boursiers de l'enseignement supérieur aux échelons les plus élevés, inscrits dans un établissement d'études supérieures en Île-de-France.

Elle se déroule de juillet à février : après une séance d'introduction en juillet, les élèves sélectionnés bénéficient d'une semaine de remise à niveau en physique, mathématiques et anglais à la fin du mois d'août.

Ensuite, chaque samedi jusqu'en février, les élèves assistent à 4 heures de cours dispensés par les professeurs de l'École. Le programme s'articule autour des trois spécialités (cinéma, photographie et son) avec des enseignements liés à l'histoire des arts, aux sciences et aux techniques, à l'analyse (filmique, photographique, écoute critique,) et à la méthodologie propre aux épreuves du concours.

A la suite de la Classe Egalité des Chances, les étudiants s'engagent à passer le concours d'entrée à l'École, sans quota ni voie parallèle d'accès. Les frais d'inscription au concours sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

Etape 3 : accompagnement pendant les études

Cette troisième étape a pour objectif de continuer à accompagner les élèves ayant participé à la Classe Egalité des Chances autour de 2 piliers : **logistique et financier** (prise en charge des frais d'inscription au concours, bourses d'études, prêts à taux zéro, bourses d'urgence, aide au logement), **culturel** (sorties culturelles, carte Club Artistik Rezo, Passepartout du Forum des Images).

Etape 4 : accompagnement après les études

Cette dernière étape vise à accompagner les étudiants diplômés dans leur insertion professionnelle grâce aux dispositifs suivants : diffusion d'offres d'emplois et de stages, ateliers professionnels, rencontres professionnelles et diffusion de leurs créations.

Calendrier 2018-2019

- Du 1^{er} mars au 31 mai 2018 : appel à candidatures pour la Classe Egalité des Chances
- Mi-juin : résultats d'admissibilité
- 28-29 juin 2018 : jury d'admission
- 2 juillet 2018 : résultats d'admission